



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-23789>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-23789**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-18609

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** La Régie Eau du Grand Lyon

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 91386633100014

**Ville :** Villeurbanne

**Code postal :** 69100

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 69

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Conception et réalisation d'une campagne de communication &quot;Sobriété Hydrique&quot; et accompagnement à la création de contenus graphiques et audiovisuels

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79340000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Ce marché concerne l'accompagnement d'Eau du Grand Lyon dans ses opérations de communication auprès des usagers de l'eau et des habitants de la Métropole de Lyon, en particulier sur la thématique de la sobriété hydrique. Il comporte une campagne de communication à déployer en 2026 et un accompagnement &quot;au fil de l'eau&quot; du service communication pour soutenir ses actions (conception d'outils et de supports de communication, création graphique, vidéo, motion design (hors social media), photos...)

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Règlement de consultation \_ 3.1. Contenu du Dce , Après la mention : Le Dce est composé des pièces suivantes : Règlement de la consultation et ses annexes : Annexe 1 : Cadre de réponses listant les principales références de marchés similaires ; Annexe 2 : Cadre de mémoire technique ; L'acte d'engagement et ses deux annexes ; Annexe n°1 - Déclaration de

- sous-traitance (ou Dc4). Annexe n°2 - Répartition des prestations entre les membres du groupement conjoint. Annexes financières et ses trois onglets ; Bordereau des prix ; Tjm ( Taux journalier moyen) ; Dqe (Détail Quantitatif Estimatif) ; Cahier des charges administratives particulières (Ccap) ; Cahier des charges techniques particulières (Cctp), Ajouter : Cahier des charges techniques particulières (Cctp) et son annexe : Annexe 1 : Charte graphique
- Rubrique : Règlement de consultation \_ 6.2. Critères de jugement des offres, Après la mention : Prix : 20% Critère Technique : 70% Démarche environnementale : 5% , Ajouter : Prix : 25% Critère Technique : 70% Démarche environnementale : 5%
  - Rubrique : Cctp \_ Article 4 \_ Planning projet , Après la mention : Article 4 \_ Planning projet , Supprimer : Suppression de l'article 4
  - Rubrique : Cctp, Après la mention : Absence d'annexe 1 Charte graphique , Ajouter : Ajout de l'annexe 1 Charte graphique
  - Rubrique : Ccap \_ Article 4 - Pièces constitutives du marché, Au lieu de Par dérogation à l'article 4.1 du Ccag Pi, les documents ci-après sont applicables par ordre de priorité décroissante : L'acte d'engagement, et ses annexes : Annexe n°1 - Déclaration de sous-traitance (ou Dc4). Annexe n°2 - Tableau de répartition de répartition technique et financière des prestations entre cotraitants groupés conjoints. Le bordereau des prix unitaires ; Le catalogue du titulaire ; Les bons de commande ; Les marchés subséquents ; Le présent cahier des clauses administratives particulières : Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de fournitures et services approuvé par arrêté du 30 mars 2021 ; Le cahier des clauses techniques particulières ; L'offre du titulaire, exceptées les dispositions qui contredisent ou apportent une /des réserves aux documents précités., lire Le présent cahier des clauses administratives particulières et son annexe : Annexe 1 : Charte graphique
  - Rubrique : Ccap \_11.2. Le mandat en achat d'espace publicitaire, Après la mention : Précisions sur la nature du mandat , Ajouter : Précisions sur la nature du mandat

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/03/2026**